GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 17.01.2020	Heure 10h46	Numéro 20.302	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s): Groupe PopVertsSol

Titre : Centres forestiers du canton de Neuchâtel, qu'en est-il ?

Contenu:

En 2008-2009, le canton de Neuchâtel construit à Noiraigue un centre forestier pour l'équipe du Creux-du-Van. Sa construction a coûté environ 700'000 francs, financés à 60% par l'État (réserve forestière) et à 40% par la Confédération (subventions).

En 2016-2017, soit huit ans plus tard, le Conseil d'État décide de supprimer l'équipe forestière, rendant de fait les locaux inutilisés.

En 2017, le centre forestier de Montmollin brûle. 90% du bâtiment dédié à la forêt est détruit, mettant dans l'embarras les collaborateurs.

Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur l'avenir de ces deux sites ? Synergie ? Vente ? Construction ? Financement ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :					
Richard Gigon					
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :			
Clarence Chollet	Laurent Debrot	Doris Angst			
Sébastien Frochaux	Sven Erard	Zoé Bachmann			
Jean-Jacques Aubert	Johanna Lott Fischer	François Konrad			